



Hôtel de Ville, Mairie de quartier de Gassicourt,
Mairie de Quartier du Val Fourré

NEWS

PROCHAINES ÉLECTIONS MUNICIPALES: TOUT SAVOIR ! 2025-2026

Inscription sur les listes électorales / Vote par procuration / Transport

Retrouvez toutes les informations pour pouvoir voter aux prochaines élections municipales !

Attention : l'inscription sur les listes électorales n'est pas automatique mais nécessite une démarche de votre part.

Publié le 10 novembre 2025

PROCHAINES ÉCHÉANCES

ÉLECTIONS MUNICIPALES : 15 & 22 MARS 2026

Dates limites d'inscriptions sur les listes électorales :

> En ligne **jusqu'au 4 février** sur le site

[Service Public.fr](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396) (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>)

> **Jusqu'au vendredi 6 février** :

- **Directement** dans vos **mairies** après y avoir rempli puis déposé ce [formulaire Cerfa](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16024) (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16024>) (Formulaire 12669*02) accompagné des pièces justificatives*.
- Ou bien en transmettant ce [formulaire Cerfa](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16024) (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16024>) (Formulaire 12669*02) si vous êtes **citoyen français** ou ce [formulaire Cerfa](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16026) (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16026>) (Formulaire 12670*02) si vous êtes **citoyen européen**, accompagné des pièces justificatives*, par **courrier** adressé à vos **mairies** (le cachet de la poste faisant foi).

*Consultez la liste des pièces justificatives dans l'onglet

[inscription Liste électorale](#)
en suivant ce lien.

VOUS SOUHAITEZ VÉRIFIER VOTRE INSCRIPTION ÉLECTORALE ET VOTRE BUREAU DE VOTE ?

Le **service en ligne** de

[ServicePublic.fr](https://auth.service-public.gouv.fr/realms/service-public/protocol/openid-connect/auth?response_type=code&client_id=spclient&scope=address%20phone%20openid%20profile%20email&state=WDOSFNaHg5J6r__h_v8aUI7CIVgAEu8WeUhdVmVqGAXM%3D&redirect_uri=https://www.service-public.gouv.fr/openid_connect_login&nonce=M9x9tNzgcg0avUgSWGI_0GpUg79Xugm6Xy3qpEDU_Yo) (https://auth.service-public.gouv.fr/realms/service-public/protocol/openid-connect/auth?response_type=code&client_id=spclient&scope=address%20phone%20openid%20profile%20email&state=WDOSFNaHg5J6r__h_v8aUI7CIVgAEu8WeUhdVmVqGAXM%3D&redirect_uri=https://www.service-public.gouv.fr/openid_connect_login&nonce=M9x9tNzgcg0avUgSWGI_0GpUg79Xugm6Xy3qpEDU_Yo)

vous permet de :

- > savoir **sur quelle liste électorale** vous êtes inscrit(e)
- > connaître **l'adresse de votre bureau de vote**
- > connaître votre **numéro national d'électeur**
- > savoir si vous avez des **procurations en cours**
- > télécharger votre **attestation d'inscription sur les listes électorales**

Ce service est accessible avec **FranceConnect** ou un compte

[Service-Public.fr](https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R51788) (<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R51788>)



Pour être électeur et pouvoir participer aux votes lors d'élections, il faut :

- avoir au moins 18 ans la veille du jour du scrutin
- avoir la nationalité française
- ne pas avoir été déchu de ses droits civils et politiques

Seules les personnes se trouvant dans une

[situation particulière](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000032964883/) (https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000032964883/)

ont un **délai supplémentaire**.

VOTE PAR PROCURATION

Procurations de vote : tous les renseignements en suivant

[ce lien](https://www.interieur.gouv.fr/actualites/actu-du-ministere/procurations-de-vote-ce-qui-change-a-compter-de-janvier-2022) (<https://www.interieur.gouv.fr/actualites/actu-du-ministere/procurations-de-vote-ce-qui-change-a-compter-de-janvier-2022>)

Pour faire enregistrer une procuration, le mandant doit se présenter, en personne, auprès du Commissariat de Police ou du Tribunal d'Instance :

Commissariat de police

43, rue Pierre-Sémard / Mantes-la-Jolie

Tél : 01 30 94 82 10

Ouvert de 8h à 12h et de 14h à 18h30

Tribunal de proximité (anciennement Tribunal d'instance)

20, avenue de la République / Mantes-la-Jolie

Tél : 01 30 98 14 00

Ouvert du lundi au vendredi, de 8h45 à 16h45

POSSIBILITÉ DE TRANSPORT PAR LA VILLE

Si vous souhaitez être transporté(e) vers votre bureau de vote, merci de contacter le service Élections au **01 34 78 80 96** ou **01 34 78 80 82**.

DEVENEZ ASSESSEURS POUR LES PROCHAINES ÉLECTIONS

La Ville de Mantes-la-Jolie lance un appel à candidature, auprès des électeurs inscrits sur ses listes électorales, pour devenir assesseur bénévole.

Les missions ?

<https://www.manteslajolie.fr/information/fil-infos/prochaines-elections-municipales-tout-savoir-2025-6248?>

- > Contrôler et faire signer la liste d'émargement
- > Apposer sur la carte électorale le timbre portant la date du scrutin
- > Suppléer ou assister le président pour le contrôle d'identité des électeurs et tenir l'urne

Inscrivez-vous dès maintenant par mail à

serviceelections@manteslajolie.fr

